



# Le Fromager

Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues  
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane  
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

[WWW.REVUEFROMAGER.NET](http://WWW.REVUEFROMAGER.NET)

## **ADMINISTRATION ET RÉDACTION**

### **Directeur de publication**

DANHO Yayo Vincent  
Maître de Conférences  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Secrétaire de la rédaction**

KOUAMÉ Arsène

### **Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen  
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité scientifique**

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)  
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro  
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I  
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

#### **Comité de rédaction**

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

#### **Comité de lecture**

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDEJean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Le Fromager* est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

## **RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS**

*Le Fromager* n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

### **1. Structure de l'article**

**Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

**Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

### **2. Longueur de l'article**

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

### **3. Formats d'enregistrement et d'envoi**

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.  
**Texte numérique (Word et PDF)**

### **3.1 Traitement de texte**

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (:) (:) (?) et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (« ”) ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

### **3.2. Le texte imprimé**

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

## **4. Pagination**

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

## **5. Références bibliographiques**

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

### **5.1. Bibliographie**

#### **– Pour un ouvrage :**

PICLIN Michel, 2017, La notion de transcendance : son sens, son évolution, Paris, Armand Colin, 548 p.

#### **– Pour un article de périodique :**

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

#### **– Pour un article dans un ouvrage :**

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

#### **– Pour une thèse :**

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des dévelopeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

## 5.2. Sources

### – Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

### – Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

## 6. Références et notes

### 6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *et al.* : (K. Arnaud *et al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

### 6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

### 6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginaires doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

### 6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

- Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.
- Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.
- **Les Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

## 7. Les documents non textuels

### 7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

## 7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

## 7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

## 7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

## 7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

## 7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

## 7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

## 7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux.

Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

## SOMMAIRE

### **Zrihonon Linda Simone DAMENAN**

L'évolution de la pédérastie dans le monde romain dans l'Antiquité (-IV/XII) 8-20

### **Anne Gwladys KOUASSI**

Les bordels médiévaux eu Europe Occidentale : organisation et sociabilité (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) 21-37

### **Sanodji Yonbel ABIATHAR, Djimrabei MBAINDO**

Évaluer les erreurs de forme et de fond dans une production écrite en français langue seconde. Comment arriver à une évaluation « objective » ? 38-49

### **Gonguywou Florentin YOMI**

Côte d'ivoire : impact de la crise socio-économique sur le commerce des boissons alcoolisées (1889-1994) 50-66

### **Huberson Bahi POAMÉ, Alphonse N'Goran BROU, Jean-Michel Egue LATTE**

L'occupation coloniale du pays néyo de 1890 à 1895 67-81

### **Adama KAMARA, Kouadio Alexandre DJAMALA, Zogbé AMANI**

Quand ton chemin croise celui des Sofas de Samori. L'histoire des Wan de 1893 à 1898 82-99

### **Clarisse N'Zi AHOU**

La femme faafouè dans la production et les échanges du kongodé dans la région de Bouaké de 1850 à 1898 100-119

### **Gbocho Roseline N'DA**

Agir sans appui institutionnel : quelles stratégies sociales développées par les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ? 120-134

### **Ismaël Kouamé DONGO**

Les microfinances en Côte d'Ivoire de 1976 à 2023 : un mal nécessaire pour les petites et moyennes entreprises 135-155

### **Mamadou DIOMANDÉ**

Réflexion sur l'Islam et la démocratie en somalie (1990-2013) 156-164

### **Mohamed Kémady BOGNINI, Patrice KOURAOGO**

Analyse sociologique de la contribution du savoir-parler local au développement intégral cas des Bâà-sé (louanges) chez les Bwaba 165-181

### **Penya KONÉ**

Le terrorisme : une approche différenciée à partir d'Axel Honneth et Micolas machiavel 182-199

# Évaluer les erreurs de *forme et de fond* dans une production écrite en français langue seconde.

## Comment arriver à une évaluation « objective » ?

**Sanodji Yonbel ABIATHAR**

Spécialité Didactique des Langues et des cultures  
Faculté des Sciences de l'Education de N'Djamena  
[sanabia2@yahoo.fr](mailto:sanabia2@yahoo.fr)

**Djimrabei MBAINDO**

Spécialité Littératures Francophones  
Faculté des Sciences de l'Education de N'Djamena  
[dmaindo@gmail.com](mailto:dmaindo@gmail.com)

## Résumé

Notre article s'inscrit dans le contexte tchadien. Un contexte où on évalue l'élève à tort ou à raison. Un contexte dans lequel est enseigné le français langue seconde dans une approche magistrale. Dans ce climat enseignement de ce français, l'enseignant est au centre des activités pédagogiques. C'est cette situation si déplorable et cruciale qui est à l'origine de notre article. Il tente de lever le voile et de s'opposer à l'épée de Damoclès qui pèse sur la tête des élèves qui croient mordicus que les notes qu'ils obtiennent, quelle qu'en soit la nature et l'origine, sont blasphématoires et éliminatoires. Ils trouvent que ces notes sont arbitraires. Ils l'interprètent comme une expression de mépris, de blâme, une sanction brisant ainsi leur estime de soi et leur rêve de réussite. Notre démarche consiste à proposer aux enseignants de chez nous, des grilles de correction ayant des critères pour juguler les mauvaises habitudes qui consistent à affirmer que : « nous allons prendre en compte « *la forme et le fond* » de la copie ». Évaluer sous cette formule, sans critères d'objectivité, corriger une copie à l'aveuglette, comporte des graves risques pouvant entraîner des conséquences psychologiques et physiques sur un élève lambda.

**Mots clés :** Forme, fond, évaluation, enseignant, élève

## Abstract

Our article is rooted in the Chadian context. A context where students are evaluated rightly or wrongly. It is a setting in which French is taught as a second language using a lecture-based approach. In this climate of teaching French, the teacher is at the center of the pedagogical activities. This deplorable and crucial situation is what inspired our article. It attempts to unveil and oppose the sword of Damocles hanging over the heads of students who firmly believe that the grades they receive, regardless of their nature or origin, are blasphemous and eliminatory. They perceive these grades as arbitrary, interpreting them as an expression of contempt, blame, or a sanction that breaks their self-esteem and crushes their dreams of success. Our approach involves suggesting to local teachers' correction grids with clear criteria to curb the bad habits of asserting, "we will take into account the 'form and content' of the work." Evaluating under this formula, without objective criteria, and blindly correcting a student's work, poses significant risks that can lead to psychological and physical consequences for an average student.

**Keywords:** Form, content, evaluation, teacher, student

## Introduction

Il s'agit d'évoquer l'épineuse question du couple « *forme et fond d'une copie dans une situation d'apprentissage donnée* » en contexte tchadien. Cette question remonte à toute évaluation de toute épreuve écrite disciplinaire ou interdisciplinaire. Mais, surtout en notre contexte, elle renvoie à l'évaluation d'une copie de résumé de texte, d'analyse de texte, de commentaire composé, de dissertation ou de toute autre composition française. C'est en ces épreuves qu'éclatent d'après débats entre pairs, entre enseignants et élèves, entre les élèves eux-mêmes, provoquant ainsi des disputes et des requêtes interminables entre élèves et enseignants, entre élèves et administrateurs scolaires. Dans notre contexte, elle n'a été que très peu abordée et débattue officiellement. On se couvre d'une certaine « *immunité* » de profs de... de censeurs, de chef de scolarité, sans évoquer ce vrai problème pédagogique et didactique ; et même lorsqu'elle est évoquée ou abordée, personne ne sait pratiquement pas à quoi s'en tenir, ou l'on se retrouve à se demander que recouvre les termes *forme et fond*.

Nous prenons le risque de lever le voile sur ce couple que chaque enseignant, dans le système scolaire tchadien, exploite et manipule à sa guise, en fonction des situations qui lui sont souvent favorables. Il est régulièrement entendu de la part des enseignants, dans le milieu de l'éducation tchadienne, des expressions comme : « *il suffit de voir la forme et le fond de la copie* », ou de clamer ce qui est essentiel en disant : « *ce qui est crucial, c'est le fond* ». D'autres propos interpellent également, notamment : « *il faut corriger la forme et le fond ou bien l'un sans l'autre* ». Dans cette brouille calamiteuse, il se dresse farouchement des hostilités en termes de « *vous avez tort et nous, nous avons raisons* ». Dans pareille situation, l'on ne sait à quoi s'en tenir ni à quel saint se vouer, dans la mesure où il n'y a aucun arbitre pour juger et trancher en faveur d'une partie au détriment de l'autre. Évaluer une copie est une « *affaire* » délicate et requiert de la dextérité pédagogique, psychologique et psychopédagogique. Juger une copie, non dans le sens juridique du terme, mais l'évaluer au sens classique et moderne du terme, suppose la juger dans les sens des pratiques éducatives et des enseignements/apprentissages, tels que codifiés par l'instance officielle.

En évoquant ici ce tandem *forme et fond*, nous cherchons à « *réécrire* », du moins à nous inscrire dans les sillages d'éminents enseignants comme S. Salon et J. C. Savignac (2006 : 40-54), dont *Les épreuves de culture générale. Composition et oraux*, constituent pour nous une véritable source d'inspiration<sup>1</sup> à ce présent article. Nous nous sommes aussi inspirés des travaux de C. Tagliante (1991) sur l'évaluation. Elle a mis en œuvre les outils, des procédés théoriques, pratiques, des critères objectifs d'évaluation en vue de parvenir à une meilleure correction des copies de

---

<sup>1</sup> Le contexte empirique tchadien en est une autre.

production écrite ; en abordant notamment les failles, les dérapages, les dérives et le glissement de terrain chez l'enseignant démotivé en situation d'évaluation prédictive, formative, sommative et certificative.

Notre article se propose d'aborder cinq points essentiels, à savoir :

- Les erreurs de forme
- Les erreurs de fond
- Les causes des erreurs de forme et de fond
- Les conséquences des erreurs de forme et de fond
- Les pistes de solutions de ces erreurs et leurs réutilisations pédagogiques

Les objectifs visés par cet article sont le suivants : appréhender le couple *forme et fond*, de sorte à bien cerner le sens de cette paire d'outils, pour focaliser l'attention sur les points essentiels à évaluer en termes de critères et de compétences à atteindre par un candidat donné ; faciliter les corrections qui deviennent d'autant plus aisées que lorsque les points à évaluer sont pondérés en sous points importants ; lever toute équivoque sur une copie, d'autant plus que toute copie est sujette à des controverses. L'évaluer doublement entre deux enseignants ou bien par une équipe pédagogique fera l'économie de débat souvent stérile entre pairs ; améliorer la qualité d'une copie, car une copie de qualité n'existe de prime abord au cours des apprentissages et examens, mais elle le devient que lorsque l'enseignant et l'élève décident d'aller de progrès en progrès. Il en est de même pour l'enseignement de français par les erreurs, ce qui conduit tous les acteurs éducatifs à prévoir les voies de remédiations

## I- Qu'est-ce que la forme et le fond ?

Une définition s'impose de prime abord. Mais avant, utilisons d'autres moyens pour présenter ce que c'est que *la forme et le fond* de manière imagée, métaphorique et triviale.

Lorsqu'on évoque ce tandem, c'est une page publicitaire, l'image d'un objet alimentaire qui nous vient à l'esprit : un jus de fruit dans son emballage, une bouteille de vin ou un petit paquet de chocolat dans un sac, etc. Les emballages, les bouteilles, le sac et les paquets sont une présentation virtuelle de l'objet qui se trouve à l'intérieur du récipient, c'est-à-dire dans l'emballage. C'est ce que nous appelons ici *la forme*. C'est le contenant. Et ce qui est dedans est le contenu. L'un peut aller sans l'autre, parce que fabriqué indifféremment avec des matières différentes. Mais, lorsqu'on veut en faire un objet précis de consommation, leur sort est intimement lié pour produire un objet, reflet de la pertinence, de l'harmonie et de l'attrait. Ainsi *la forme et le fond* d'un objet, d'une chose, d'un texte donné relève de l'art, si l'on veut que le produit

soit commercialisable. Cet exemple est un autre mode d'expression pour persuader le client d'acheter l'objet ou le produit enveloppé.

Le couple *forme/fond* serait donc une combinaison plus étroite entre ce qui relève de la copie d'un élève (feuille de papier, la graphie, le style, etc.) d'une part, et, d'autre part, de l'écriture, c'est à dire les traces écrites, les idées exprimées en liaison étroite avec le sujet ou la consigne proposés par le biais du code linguistique qui est commun au maître et à l'élève (la consigne). Il est question principalement d'étudier minutieusement ce qui implique la théorie et la pratique. Il n'y a pas de théorie sans pratique et vis-versa ; ce qui signifie qu'il faudrait évaluer, d'une certaine manière, ce qui relève de l'enseignement/apprentissage de la production écrite dans le programme. La forme et le fond visent ainsi, indubitablement, selon les producteurs des objets-textes ou autres articles à présenter (rédiger) une idée, un objet ou une œuvre ayant une forme physique et un contenu tout aussi physique qu'intellectuel, que matériel à consommer, à digérer et purger (il s'agit de la correction de la *forme et du fond*).

*La forme et le fond*, sont deux grandes figures, deux symboles incontournables dans presque tous les domaines de la vie éducative, culturelle, pédagogique, etc., tout aussi bien conçus, façonnés, emballés, enchainés, bien structurés et bien présentés de manière à ce qu'on est rien à reprocher, ni des choses à redire sur l'une (*forme*) que sur l'autre (*fond*). En somme, qu'on en arrive à un objet d'une certaine performance indiscutable. Il paraît ainsi que la forme et le fond relèvent de la performance d'une idée ou d'un texte impeccablement conçu, suivi et construit.

Selon J.-P. Cuq (2006, 1991), *la forme*, dans son acception générale, est utilisée pour désigner des unités linguistiques. Mais, dans une acception Saussurienne, la forme est synonyme du terme « structure ». Il y ajoute que les relations entre la forme et le sens, autrement dit le contenu, sont au cœur de la problématique sémantique.

*La forme* d'un objet ou d'une chose s'observe, par exemple, sur un emballage sous une forme publicitaire. C'est aussi une certaine organisation et une certaine structuration des mots laconiques entre eux ; des phrases entre elles, de très brefs paragraphes entre eux ; en vue de taper, d'une part, dans l'œil du consommateur ou du lecteur et, d'autre part, de produire un discours harmonieux, cohérent et dont la cohésion ne provient que de la plume de son auteur pour obtenir l'adhésion de son interlocuteur. Mais, ce qui nous intéresse ici, ce qui fait l'objet de notre travail, c'est comment se prendre pour évaluer les erreurs de grammaire et de la langue dans le tandem « *forme et fond* », dans une copie (production écrite).

Évaluer les erreurs de *forme* dans une production écrite revient à considérer les compétences attendues dans les tableaux<sup>2</sup> ci-après, en y affectant des notes qui conviennent ou conviendraient à l'importance de l'item mis en exergue.

### **Les erreurs<sup>3</sup> de forme à corriger**

Nous vous présentons une grille pour la correction de *forme* d'une copie donnée, correspondant à l'enseignement du français, langue seconde en contexte tchadien. Il en sera de même pour le reste des grilles.

#### **Une mauvaise présentation de la copie / ..... Points/ notes<sup>4</sup>**

<b>Compétences<sup>5</sup> attendues</b>	<b>Notes</b>					
	0	1	2	3	4	5
Le texte de l'élève candidat est très dense, compact, difficile à déchiffrer, son écriture est irrégulière et illisibles, les lettres sont déformées. A-t-il respecté les marges, y-a-t-il beaucoup de ratures, des taches sur la copie, la construction des paragraphes et du texte est imparfaite, le candidat a-t-il respecté la consigne qui lui a été donnée dès le départ ?						

#### **Les erreurs de grammaire sur la copie / ..... Points**

<b>Compétences attendues</b>	<b>Notes</b>					
	0	1	2	3	4	5
L'élève a-t-il commis peu ou prou des erreurs d'orthographies grammaticales ?						
L'élève a-t-il commis peu ou prou des erreurs d'orthographies lexicales ?						
L'élève a-t-il respecté la bonne concordance du temps ?						
L'élève a-t-il respecté rigoureusement la ponctuation ?						
L'utilisation des prépositions est-elle correcte ?						
L'utilisation des pronoms relatifs est-elle pertinente ?						

<sup>2</sup> Les tableaux sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la valeur des items à noter.

<sup>3</sup> Les erreurs à constater sont celles de la *forme et du fond* sur des copies anonymes que nous mettons en annexe.

<sup>4</sup> Les notes et les compétences sont laissées à l'appréciation de l'enseignant ou de l'équipe pédagogique. Les modifications sont autorisées en fonction des disciplines et contextes.

<sup>5</sup> Sont considérées comme des critères d'appréciation dont l'enseignant est appelé à pondérer en termes de notes.

**Les erreurs de personnalisation excessives<sup>6</sup> / ..... Points**

<b>Compétences attendues</b>	<b>Notes</b>					
	0	1	2	3	4	5
Le texte de l'élève ne comporte pas excessivement des expressions comme : <i>je suis sûr que...</i> <i>Je suis persuadé que...</i> <i>Je pense que...</i> <i>Il faut que...</i> <i>Le gouvernement doit s'engager à...</i> <i>Si l'Afrique ne se réveille pas...</i> <i>Nous rappelons pour mémoire que...</i> <i>Nous devons montrer que...</i> et toutes autres expressions du même genre						

**Les erreurs des lourdeurs rédactionnels<sup>7</sup> / ..... points**

<b>Compétences attendues</b>	<b>Notes</b>					
	0	1	2	3	4	5
L'élève ou le candidat a-t-il construit des phrases grammaticalement correctes, a-t-il fait bon usage des conjonctions, des conjonctions de coordinations, de relatifs et surtout des articulateurs logiques, ses phrases sont-elles variées et suffisamment simples, complexes et bien ponctuées, etc. ?						

**Les erreurs sur la précision<sup>8</sup> du style / ..... points**

<b>Compétences attendues</b>	<b>Notes</b>					
	0	1	2	3	4	5
L'élève est atteint d'un laxisme au point d'utiliser un mot à la place d'un autre, a-t-il fait usage des mots adaptés, commodes, il n'utilise que très peu des termes généraux, a-t-il fait usage des différentes figures style comme la métaphore, la personnification, l'hyperbole, etc. ?						

**II- Qu'est-ce que c'est le *fond* ?**

**Comment corriger les erreurs de *fond* ?**

Comme nous l'avons montré dans les précédents passages, *le fond*, c'est le contenu, c'est le vin, la bière, le chocolat couvert d'un emballage. Dans le cas d'une production écrite, il s'agit de l'essentiel des idées exprimées dans un texte ou dans une œuvre littéraire et artistique. C'est, en

<sup>6</sup> Il s'agit des traces de la subjectivité, des partis pris, des jugements personnels erronés, des commentaires inutiles.

<sup>7</sup> Il s'agit ici de la syntaxe mais aussi de la grammaire.

<sup>8</sup> Il est question de l'imprécision du style, c'est relatif au lexique

réalité, le fait de traiter le sujet en question avec précision, issu d'un discours suivi et cohérent de manière à dégager un fond irréprochable.

### **Les erreurs de *fond* à corriger**

#### **Le traitement du sujet / ..... points**

<b>Compétences attendues</b>	<b>Notes</b>					
	0	1	2	3	4	5
Le sujet proposé a-t-il été traité ? Le candidat n'aborde pas le sujet, le sujet a été traité que partiellement ; tous les aspects du sujet ne sont pas pris en compte ; il s'est posé des questions judicieuses sur le sujet afin de mieux le comprendre et mieux l'interpréter, etc.						

#### **L'élargissement excessif du sujet / ..... points**

<b>Compétences attendues</b>	<b>Notes</b>					
	0	1	2	3	4	5
L'élève traite le sujet en l'élargissant à des thèmes qui lui sont proches, en leur accordant beaucoup d'importance que le sujet qui lui a été proposé ; il s'est étalé sur des questions autres que celles qui doivent être en relation avec le sujet en question, etc.						

#### **La rareté des idées propres au sujet / ..... points**

<b>Compétences attendues</b>	<b>Notes</b>					
	0	1	2	3	4	5
Le sujet comporte-t-il une idée générale comme un fil conducteur pour le correcteur, un fil auquel se greffent d'autres idées secondaires relativement importantes, adaptées et appropriées au contexte du sujet ? L'élève a-t-il exprimé et développé des idées qui concernent exclusivement le sujet, a-t-il porté des jugements de valeurs sur le sujet ? A-t-il analysé le sujet en y apportant des nouvelles idées, etc. ?						

#### **L'absence de logique sur le sujet / ..... points**

<b>Compétences attendues</b>	<b>Notes</b>					
	0	1	2	3	4	5
L'élève porte-t-il un regard rigoureux sur le sujet ? Sa						

pensée, son raisonnement s'élaborent avec exactitude ou expriment une certaine neutralité ; a-t-il adéquatement lié les différentes idées entre elles, aussi bien que les différents paragraphes ou parties de son corps de devoir par les connecteurs logiques, etc. ?						
---	--	--	--	--	--	--

### **L'absence et la pauvreté des connaissances<sup>9</sup> sur le sujet / ... points**

<b>Compétences attendues</b>	<b>Notes</b>					
	0	1	2	3	4	5
L'élève traite le sujet en apportant des exemples précis, en prolongeant adéquatement le sujet sur d'autres problématiques ; a-t-il présenté des faits réels ou fictifs susceptibles de compléter les idées émises, etc. ?						

### **III- Les causes<sup>10</sup> de ces erreurs**

#### **Généralités : les facteurs<sup>11</sup> lointains et leurs incidences majeures**

- L'incapacité intellectuelle : l'étudiant ne réussit pas à assimiler les cours théoriques et pratiques par son parcours estudiantin ;
- L'incompétence à résoudre certaines tâches difficiles : il se trouve toujours un bouc émissaire à qui coller son échec ;
- L'impréparation du candidat : le réveil tardif dû à l'insomnie ; la paresse ou le défaut de temps, le retard, la fatigue, la démotivation, vont amener à une impréparation de l'épreuve ou des épreuves pouvant conduire à l'échec.
- Les querelles et les petites histoires au sein de la famille peuvent troubler le calme du candidat.
- L'excès de table et les séquelles des malaises à la veille de la passation de l'épreuve : souvent anodins, ces maux vont avoir une certaine incidence sur la concentration du candidat qui peut se traduire par la colique, la constipation, la démangeaison, ou autres douleurs plus ou moins dramatiques, etc.
- L'indolence caractéristique de l'élève, certains élèves éprouvent de la paresse à aborder le sujet avec courage, conséquence de l'incompréhension notoire du sujet proposé
- Etc.

<sup>9</sup> Ouverture d'esprit et perspective du candidat à prendre en compte.

<sup>10</sup> Leur liste n'est pas exhaustive.

<sup>11</sup> De l'ordre du savoir être, elles ne sont pas prises en compte dans la notation, du fait qu'elles sont difficiles à maîtriser mais les cas les plus graves peuvent être observés de plus près.

## **Les facteurs techniques et méthodologiques**

- L'élève n'a pas bien cerné le cours sur la méthodologie de la production écrite : sur l'analyse du sujet, sur comment écrit-on un texte suivi et cohérent, etc.
- Le candidat ignore la nature et les consigne de l'épreuve ;
- N'ayant pas compris le sujet, le candidat peut avoir une mauvaise appréciation, interprétation du sujet, ou faire ce qu'on appelle le hors sujet consciemment ou inconsciemment, etc.
- Il a peur de la feuille blanche, il ne sait par où commencer ; etc.

## **IV- Les conséquences des erreurs de *forme et de fond***

### **Conséquences psychologiques et physiques du côté de l'enseignant**

#### **Les conséquences psychologiques**

- Le dégoût provoqué par la copie : l'enseignant trouve de prime à bord que l'écriture est horrible ;
- La copie est déjà évaluée par anticipation, on sait combien elle vaut ;
- L'idée de la comparer aux autres copies émerge ;
- Tendance à froisser la copie ;
- La démotivation ;
- Le découragement ;
- Sentiment d'angoisse et de colère ;
- Agressivité et conflit ;
- Etc.

#### **Conséquences physiques**

- La fatigue physique et morale
- Les paupières s'alourdissent
- L'ensommeillement
- L'endormissement
- Perte de l'appétit
- L'abandon plus ou moins de la copie
- Etc.

### **Conséquences psychologiques et physiques du côté de l'élève**

En fait, c'est à peu près les mêmes conséquences de l'enseignant qui se reproduisent inégalement chez l'apprenant de manière délicate et complexe, du fait de la difficulté d'analyse des

comportements non seulement psychologiques mais psychiques en contexte tchadien<sup>12</sup>. Nous en donnons quelques exemples illustratifs :

## **Conséquences psychologiques**

- Le découragement
- L'inquiétude
- Scepticisme
- L'angoisse
- L'agressivité
- Etc.

## **Conséquences physiques**

Sur le plan physique, les conséquences se situent à deux niveaux

### **➤ Comportement agressif**

- Transgression des règles du jeu et des codes de la classe
- Énervement, l'élève s'irrite contre tout le monde
- Dénigrement, l'élève se moque de la matière, de l'enseignant
- Sollicitation, l'élève demande incessamment de l'aide et de l'appui de ses camarades
- Etc.

### **➤ Comportement de fuite**

- Le retard, l'élève vient volontairement en retard au cours
- L'absence, l'élève juge que sa présence au cours est inutile
- Le découragement, l'élève se désintéresse de toute sorte de proposition d'accueil et de générosité
- Le refus, l'élève refuse d'obtempérer aux ordres de l'enseignant
- Etc.

Toutes conséquences sont à redouter, mais elles viennent à point nommé parce que les conséquences corrigent mieux que les conseils. Dans tous les cas, que ce soit du côté de l'enseignant ou de l'élève, il est souhaitable d'établir un programme de l'écrit dès le cours préparatoire et de l'étaler de manière progressive sur tout le cursus scolaire de l'élève afin d'impacter positivement ses études supérieures. Néanmoins, il existe d'autres solutions.

---

<sup>12</sup> La formation en matière de psychologie et psychiatrie de l'éducation est limitée par l'insuffisance des spécialistes en ces matières.

## V- Les pistes de solutions de ces erreurs et leur réutilisation pédagogique

À partir du moment où les causes et les effets des maladies sont identifiés, la prescription d'une ordonnance ne pose vraiment pas des difficultés, à moins qu'on soit en présence d'une maladie incurable ou spécifique. Il est alors conseillé ce qui suit :

### ➤ Les rôles de l'enseignant dans la remédiation selon le contexte

- **La rigueur :**

**Il doit enseigner avec rigueur le cours de la méthodologie et de « *la grammaire de l'écrit* » : en commençant par :**

- le rappel des lettres de l'alphabet, il s'agit de bien prononcer certaines lettres qui se ressemblent, les syllabes simples et « complexes », ce qui facilitera leur orthographe en phase manuscrite.

Puis par :

- la formation des mots par préfixation et suffixation
- L'analyse d'une phrase simple et complexe
- La rédaction d'un paragraphe

### ➤ La pratique

- **Il doit procéder à des travaux pratiques réguliers sur l'écrit en individuel ou en collectif**

- utilisation des images, des photos, etc. pour déclencher l'expression orale puis écrite
- analyse les différents types de textes
- passer à des phases d'entrainements intensifs sur l'écrit.

### ➤ La remédiation

- **L'enseignant doit exploiter en classe les copies qui sont à l'honneur, etc.**

- une copie en dessous de la moyenne
- une copie moyenne
- une meilleure copie

### ➤ Les séances d'entraînement

En fonction des niveaux des élèves et de la disponibilité de l'enseignant, celui-ci doit prévoir et proposer à ses élèves plusieurs sujets d'entraînements, par exemple :

- Des sujets de récits simples
- Des sujets de narrations
- Des sujets de descriptions

- Des sujets d'explications
- Des sujets d'argumentations
- Etc.

## Conclusion

On ne peut conclure, du fait que la question sur l'évaluation de la production écrite se pose et se posera en fonction des contextes d'étude de langue, en fonction de tout enseignant issu de n'importe quelle école supérieure, en fonction des dispositions officielles concernant l'évaluation des écrits, des enseignements de contenus linguistiques et culturels, de même que de la formation des enseignants. La question sur *la forme et le fond* est une question à controverse, elle reste ouverte et demeure un nouveau chantier de recherche.

Par ailleurs, il convient de noter que l'enseignement-apprentissage des langues a bénéficié de l'apport indéniable de la TIC. Cette dernière a optimisé les enseignements, notamment en numérisant l'évaluation dans certains contextes éducatifs. Néanmoins, l'usage de la TIC et ses corollaires reste très limité dans certains contextes éducatifs africains et tchadiens en particulier. L'évaluation numérique reste tout de même tributaire des contextes et des disciplines.

## Références bibliographiques

- CUQ Jean-Pierre, 2006, *Dictionnaire du français langue étrangère*, Paris, Clé International.
- CUQ Jean-Pierre, 1991, *Le français langue seconde*, Paris, Hachette.
- GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris, Hachette.
- TAGLIANTE Christiane, 1991, *L'évaluation*, Paris, Clé International.